https://ecoleetsociete.se-unsa.org/Journee-de-la-Laicite-2017-un-ministere-sans-voix



Journée de la Laïcité 2017 : un ministère sans voix

- Laïcité -

Date de mise en ligne : jeudi 7 décembre 2017

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés



En 2011, la journée du 9 décembre, date anniversaire de la loi de 1905, est devenue celle de la laïcité à l'École, pour initier et soutenir les actions de transmission des valeurs de la République. Toutefois, c'est à partir de 2015, qu'elle a vraiment été promue par le ministère de l'Éducation nationale à la suite des attentats.

En 2015, puis en 2016, celui-ci avait publié des circulaires pour inciter et accompagner les écoles et établissements. Le SE-Unsa regrette qu'il n'en soit pas de même en 2017.

La laïcité de l'École est fondamentale pour éveiller les consciences des filles et des garçons, exercer leur esprit critique et ouvrir la voie de la citoyenneté. Cette année, le silence du ministère sur la journée de la laïcité suscite l'interrogation.

Le SE-Unsa suivra avec attention le discours que président de la République devait prononcer ce samedi 9 décembre 2017 et qu'il a finalement délégué au ministre de l'Éducation nationale. Le syndicat souhaite que les principes républicains qui nous unissent et la laïcité qui nous libère demeurent au coeur des préoccupations de notre École.